



Saint-Constant

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT


AVIS PUBLIC

ALIÉNATION DE BIENS

AVIS est donné par les présentes, conformément aux dispositions du sous-paragraphe 1.0.1 du paragraphe 1 de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*, que le Conseil municipal de la Ville de Saint-Constant a aliéné le lot ci-après mentionné, autrement qu'à l'enchère ou par soumissions publiques, comme suit :

- Vente d'un immeuble vacant (rue Bélanger) situé sur le territoire de la Ville de Saint-Constant, connu et désigné comme étant composé du lot 6 367 242 du cadastre du Québec, à monsieur Vivian Bosquet pour un montant de 365 958 \$, plus les taxes applicables;

DONNÉ à Saint-Constant, ce 24 avril 2023.



Me Sophie Laflamme greffière
Directrice des affaires juridiques